

n°03

Date de publication
23 février 2022

Date d'observation
21 février 2022

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- Reprise de végétation dans la totalité des parcelles. La montaison a débuté pour une partie des parcelles du réseau et devrait se généraliser d'ici la semaine prochaine.
- Charançon de la tige du colza : nouvelles captures significatives cette semaine, à surveiller dans les prochains jours aux vues des conditions météo annoncées.
- Larves d'altise : la fin du risque sera marquée par le début de la montaison. Une partie des parcelles du réseau sont déjà hors de la phase de sensibilité. Toutefois la pression est faible. Maintenir la vigilance car quelques situations à risque persistent.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



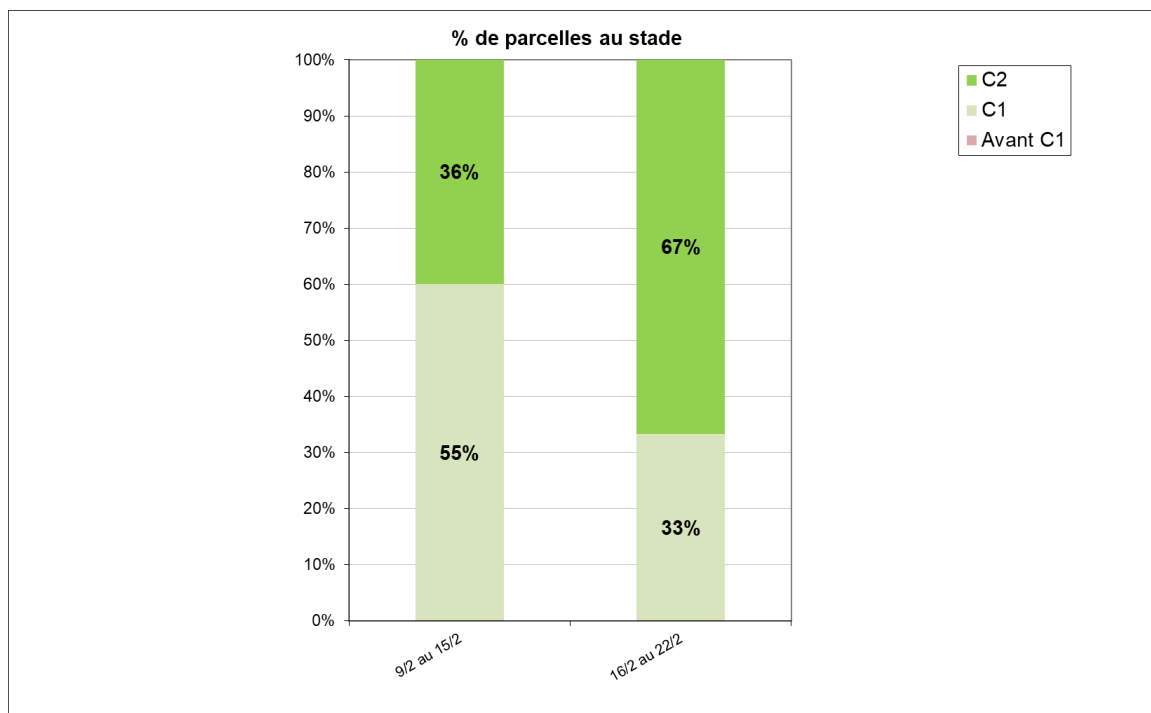
Réseau 2021-2022

12 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine :

- 8 parcelles dans l'Allier (03)
- 4 parcelles dans le Puy-de-Dôme (63)

Stade des cultures

La reprise de végétation marquée par l'apparition de nouvelles feuilles vertes (stade C1 ou BBCH30) est atteinte sur la totalité des parcelles. La montaison (stade C2 ou BBCH31) est engagée pour 8 parcelles.



Observations ravageurs

- **Charançon de la tige du colza**

Biologie du ravageur

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

Période de risque

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

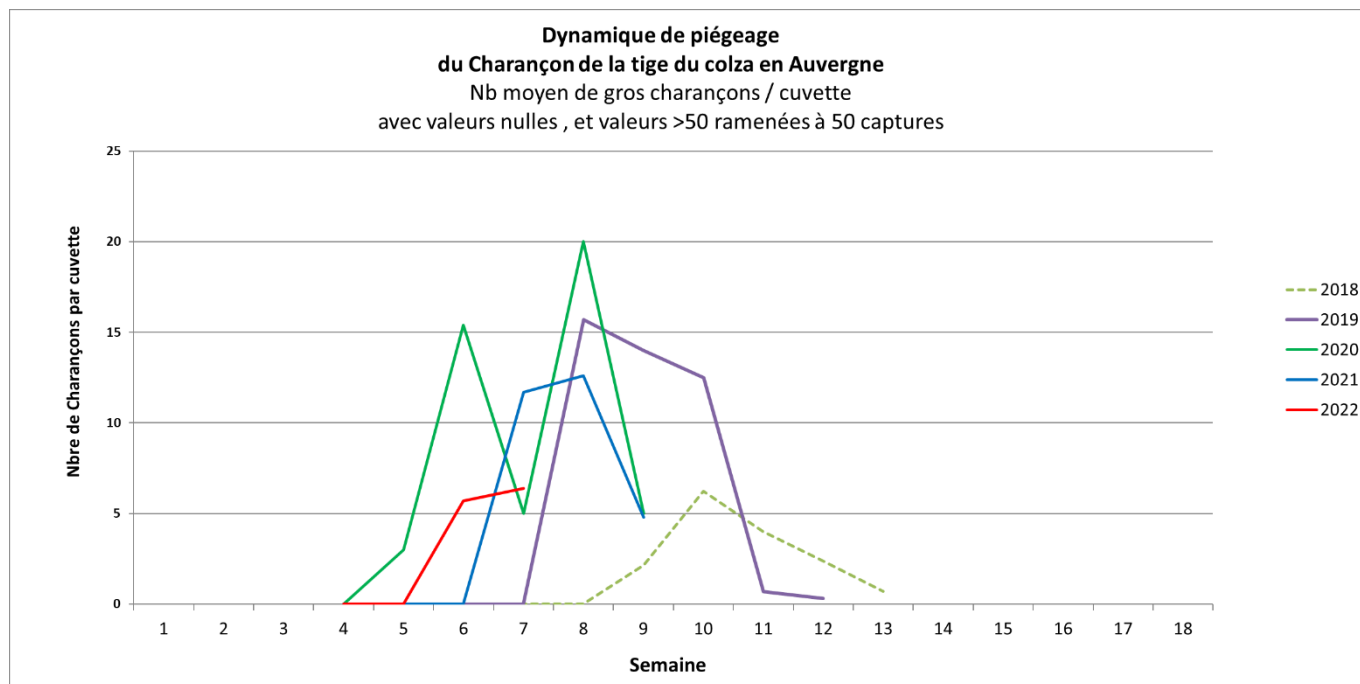
Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque

Aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitutive un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations

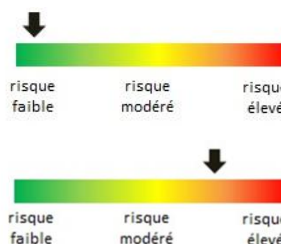
Parmi les 12 parcelles suivies cette semaine, 5 signalent des captures du charançon de la tige du colza à hauteur de 6.4 individus en cuvette en moyenne (min : 2, max : 8). Les plus fortes captures ont eu lieu majoritairement dans le Puy-de-Dôme.



Analyse du risque

Les relevés réalisés cette semaine grâce aux cuvettes jaunes révèlent de nouveaux signalements significatifs. Concernant le stade du colza, celui-ci est en phase de montaison pour près de 60% des parcelles du réseau. On distinguera alors deux niveaux de risque :

- Parcelles au stade C1 : risque faible en attendant la montaison
- Parcelles au stade C2 : risque modéré à élevé.



Le pic de vol massif devrait avoir lieu dans les jours à venir avec le retour de températures plus douces.

• Charançon de la tige du chou

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

6 parcelles sur 12 signalent des captures à une hauteur moyenne de 12.3 individus par cuvette (min : 1 et max : 24)

Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).

- **Altises d'hiver ou grosses altises - Larves**

Période de risque

Depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque

2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations

Plusieurs signalements de larves cette semaine même si certaines analyses berlèse sont encore en cours.

AUVERGNE	Nb de larves plantes SH (Berlèse)
LAFELINE (03)	1,1
COULANGES (03)	0
LAFELINE (03)	0,1
ST POURCAIN SUR BESBRE (03)	0,6
GENNETINES (03)	0,65
BAYET (03)	0,03
VIC LE COMTE (63)	1,6
VARENNES SUR USSON (63)	0
CHAURIAT (63)	3,2
VENSAT (63)	2,00
MOYENNE	0,91

Analyse du risque

La pression de larves de grosses altises est faible. La montaison débute tout doucement et sortent progressivement de la phase de sensibilité. Maintenir la vigilance, par un sondage des larves dans les plantes tant que la montaison n'est pas engagée.



ANNEXE

Rappel des stades :

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

